

## Cadrage du déroulement de la présentation orale

En Master 1, le stage d'observation et de pratique accompagnée du semestre 2 donne lieu à une analyse réflexive écrite.

Chaque étudiant de Master 1 présente son analyse réflexive à l'oral le **mercredi 11 mai 2022** devant un jury constitué du référent INSPE et des maîtres d'accueil temporaire (MAT1). Seront également présents tous les autres étudiants dont le référent INSPE a la responsabilité.

L'analyse réflexive comporte 4 à 5 pages (sans les annexes) ; **elle est à envoyer par mail au plus tard le vendredi 29 avril 2022 au référent INSPE et à tous les MAT constituant le jury.** Le document « Cadrage de l'écrit réflexif M1 » donne toutes les informations nécessaires concernant cet écrit.

### Organisation :

- Un dossier est remis à chaque formateur référent INSPE. Il contient les documents suivants :
  - Le cadrage du déroulement de la présentation orale ;
  - La liste d'émargement ;
  - La grille d'évaluation de la présentation orale ;
  - Le PV des notes.
- Chaque étudiant doit être invité à **émarger avant** sa présentation sur le document prévu à cet effet ;
- 25 minutes seront consacrées à chaque étudiant :
  - 7 minutes pour la présentation de l'analyse réflexive ;
  - 13 minutes d'entretien avec le jury.
  - Pour que cette évaluation constitue un véritable moment de formation, après le passage de chaque étudiant, le jury consacra un temps (environ 5 minutes) de restitution de ses observations, temps au cours duquel il pourra conseiller l'étudiant(e) et répondre à ses questions éventuelles.

L'évaluation est chiffrée (note sur 20) et est adossée à une grille<sup>1</sup> proposant des éléments de barème.

Il est préconisé de positionner les notes des étudiants en deux temps, après le passage de la moitié d'entre eux, puis en fin de commission.

Le PV sera rempli et signé par l'ensemble des membres du jury.

---

<sup>1</sup> Cf. grille d'évaluation de la présentation orale

L'évaluation se doit d'être bienveillante puisque cette présentation vise à lier trois préoccupations :

1. la validation de connaissances dans un cadre universitaire,
2. la préparation à l'entrée dans le métier,
3. la réussite au concours.

Les formateurs référents INSPE remettront à l'issue de la présentation de tous les étudiants le dossier contenant le PV des notes à :

- Faharoudine Aboudou (site du Tampon)
- L'accueil (site de Bellepierre)